

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 SEPTEMBRE 2016

Le six septembre deux mil seize à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Michel GENTIT, Maire.

Appel des Maire, Adjointes et Conseillers Municipaux.

Etaient présents :

Mme FREI, Mr BELLE, Mme ALLARD, Mr FEUGIER, Mme DABADIE,
Mrs LIROT, CAVAGNE, Mme BIT, Mrs MANOUVRIER, METZLAFF, Mmes ROLLAND, TROUILLET, BELLE,
Mrs RETUREAU, FUSTIER, Mmes GAILLIARD, FOMBARON.

Etait absent :

Mr LEDUC

Pouvoir (1) :

Mr Jean-François LEDUC → Mme ALLARD Nelly

Secrétaire de séance :

Mme DABADIE Marie Jeanne

Date de la Convocation : 30 août 2016

I) Approbation du RPQS Eau 2015 :

Présentation par le Maire du Rapport relatif au Prix et à la Qualité du Service Eau 2015

Rapport validé par la Direction Départementale des Territoires de l'Isère.

Nombre d'habitants desservis : 2058 Habitants

Prix TTC du service pour 120 m² : 1.58 € /m³

Rendement du réseau de distribution : 74,94% (amélioration de 1,77%)

Voté à l'unanimité

II) Approbation du RPQS Assainissement 2015 :

Présentation par le Maire du Rapport relatif au Prix et à la Qualité du Service Assainissement 2015

Rapport validé par la Direction Départementale des Territoires de l'Isère.

Nombre d'habitants desservis par un réseau collectif : 1792 Habitants

Prix TTC du service pour 120 m² : 1.428 € /m³

Taux de desserte au réseau de collecte : 97,28% (amélioration de 1,21%)

Voté à l'unanimité.

III) Règlement intérieur du city stade

En introduction, le Maire rappelle les différentes démarches engagées auprès de l'ARS (Agence Régionale de Santé) et indique que les relevés sonométriques réalisés rue des Géraniums seront analysés par cette instance.

Le Maire fait lecture du projet du règlement examiné par les commissions « Education-Jeunesse » et « Bâtiments-Espaces verts ». Après divers échanges, le règlement est approuvé par 17 pour / 2 abstentions

Toutefois, après consultation des élus, il est proposé de revoir le règlement après avoir pris connaissance de l'analyse de l'ARS.

IV) Tarifs de la garderie municipale

Marie-Jeanne DABADIE indique que la commission « Education-Jeunesse » a émis un avis favorable pour le maintien des tarifs de l'année scolaire précédente et décide de ne pas porter de date de fin de validité afin d'éviter une délibération chaque année s'il n'y a pas d'augmentation.

Voté à l'unanimité

V) Suppression du passage à niveau N°53

Le Maire rappelle les démarches effectuées auprès des riverains, de la SNCF et du Conseil Départemental en vue de la fermeture de l'un des trois passages à niveau : le PN 53 situé rue des Pivoines.

La création d'une piste piétons et cycles le long de la voie ferrée et le réaménagement du passage à niveau n°54 permettront à la population de rejoindre le centre bourg en toute sécurité.

Une enquête publique étant nécessaire, le Maire demande au conseil d'autoriser la SNCF à lancer cette enquête auprès de la Préfecture.

Voté à l'unanimité

VI) Dénomination de certaines voiries

Thierry Feugier fait le point des dernières impasses qu'il serait nécessaire de nommer afin de permettre une identification rapide des bâtiments par les services de sécurité.

Après discussion, le conseil décide d'attribuer les noms suivants pour les impasses situées rue de Vaucanson (Impasse Marie Curie et Impasse Louis Pasteur) et pour la portion de voirie comprise entre la Route de la Croix de May et le château (Impasse du Château)

Voté à l'unanimité

INFORMATIONS DIVERSES :

ANTENNE FREE :

Après avoir remis à tous les membres du conseil une copie du courrier d'un groupement de résidents des Maisons Neuves à propos du nouveau projet d'implantation de l'antenne Free à hauteur de l'aire de repôts de l'autoroute, le Maire répond à chaque point soulevé. Un courrier sera adressé dans ce sens à ce collectif.

PLUi :

Le Maire rappelle que les communes et la communauté de communes devront se prononcer avant fin mars 2017 sur le transfert du PLU à l'Intercommunalité.

Pour ce faire, les Présidents des Communautés de Communes composant la future Intercommunalité proposent de solliciter l'ensemble des élus au travers d'un questionnaire puis d'organiser deux à trois réunions d'information.

VELO-ROUTE :

Le Maire rappelle le tracé retenu pour la vélo-route qui traversera la commune, celui-ci s'inscrivant dans le schéma national des vélo-routes et des voies vertes. En raison de la dangerosité, de l'instabilité de la chaussée et du coût élevé que représenteraient des travaux d'élargissement de la portion de la route de la Croix de May comprise entre le pont de Beauvoir et le carrefour de la route de l'ancienne église (dite descente de Maillard), la voie « côté talus » sera réservée aux véhicules à moteur de - 12T en sens unique dans le sens descente, la voie « côté berge » étant réservée aux cycles à double sens.

RENTREE SCOLAIRE

Marie Jeanne Dabadie informe que la rentrée scolaire s'est bien passée, que l'effectif d'enfants est de 185 élèves, chiffre stable aux deux années précédentes. Elle indique l'arrivée de deux nouveaux enseignants pour les classes CM1-CM2 Monsieur Paillette à temps plein et Monsieur Soranzo, remplaçant Madame Langlamet le jeudi.

SALLE DES FÊTES

Thierry Feugier informe que 17 cabinets d'architecte ont répondu à l'appel à candidature pour la mission de maîtrise d'œuvre de la construction de la salle. 3 candidats ont été pré sélectionnés et seront auditionnés lundi 26 septembre. La réunion de lancement avec le cabinet retenu aura lieu le 5 octobre.

DIVERS

Nuisances

Suite à deux soirées privées particulièrement longues et bruyantes, le Maire informe le conseil avoir rencontré les particuliers concernés. Un article est prévu dans la presse locale (comme cela a été fait dernièrement sur les aboiements et divagation de chiens) rappelant à chacun ses responsabilités et notamment les règles de respect de voisinage

Urbanisme

Max Belle informe qu'un nouveau permis de construire a été déposé au lotissement « Le Murier » portant à 12 permis de construire sur les 25. Par ailleurs, les travaux de voirie du lotissement vont commencer prochainement.

Personnel

Nelly Allard informe qu'une étude est en cours pour définir les besoins en personnel technique pour les 3 mois à venir et décider si le remplacement temporaire d'un des employés est nécessaire.

Commission Administrative des listes électorales

Nomination par la Présidente du Tribunal de Grande Instance de Grenoble de Monsieur Gilles Burdeyron en qualité de délégué du Tribunal de Grande Instance à la commission administrative chargée de dresser les listes électorales du bureau de vote de la commune en remplacement de Monsieur Maurice Hendboëg, démissionnaire pour raison personnelle.

Renforcement des mesures de sécurité dans le cadre du plan Vigipirate

Suite au renforcement des mesures de sécurité du plan Vigipirate, le Maire informe que le Ministère de l'Education Nationale a demandé aux directeurs d'établissements de réaliser trois exercices PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) dans l'année dont un avant les vacances de la Toussaint. Pour ces exercices, la cellule PCS (Plan Communal de Sauvegarde) sera activée en fonction du degré de l'exercice.

Concernant les manifestations, Marie Hélène Frei informera les associations des mesures de sécurité préconisées par l'Etat lors de la prochaine réunion qui aura lieu le mercredi 21 septembre.

Refus d'attribution d'une subvention exceptionnelle

Suite au refus du maire d'autoriser la retransmission d'un match de la Coupe du monde jugeant les conditions de sécurité insuffisantes, l'Asversau a sollicité l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 1 200€.

Après examen par la commission « Association », Marie Hélène Frei informe le conseil municipal du refus d'attribuer une subvention pour couvrir les pertes suite à cette annulation

La séance est levée à 21H45

La secrétaire de séance,
Marie Jeanne DABADIE



Le Maire,
Michel GENTIT

